

## L'ADRESSE Thori'Lagny

### TARIFS DE L'AGENCE

Des taux de commissions et d'honoraires maximums

Arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances du 29 juin 1990  
sur l'affichage des Prix et Prestations de services

#### VENTE DE BIENS IMMOBILIERS

**Forfait de 4 000 € TTC**  
auquel s'ajoute une commission de  
**4 % TTC** calculée sur le prix de vente

#### ESTIMATION (vente ou location)

Estimation simple (Valoris Adresse) offerte  
Attestation de valeur écrite : 150 € TTC  
à valoir sur les honoraires de vente ou de mise en location

#### GERANCE

% calculés sur la base des encaissements hors dépôt de garantie

	% HT	% TTC
Gestion des loyers.....	4,96	5,95
Gestion des charges de copropriété .....	0,92	1,10
Gestion des travaux, remises en état, sinistres dégâts des eaux ...	1,33	1,60
Garantie des loyers et détériorations immobilières.....		2,60

#### LOCATION

##### Bail d'habitation résidence principale

##### *Honoraires à la charge du bailleur*

entremise et négociation : 90 € TTC

visite, dossier, bail :

12 € par m<sup>2</sup> en zone très tendue

10 € par m<sup>2</sup> en zone tendue

8 € par m<sup>2</sup> sur reste du territoire

état des lieux d'entrée :

3 € par m<sup>2</sup>

précision : par m<sup>2</sup> de surface habitable (loi Boutin)

##### *Honoraires à la charge du locataire*

visite, dossier, bail :

12 € par m<sup>2</sup> en zone très tendue

10 € par m<sup>2</sup> en zone tendue

8 € par m<sup>2</sup> sur reste du territoire

état des lieux d'entrée :

3 € par m<sup>2</sup>

##### Bail commercial et Bail professionnel

16 % HT du quittancement annuel + TVA applicable  
à la charge exclusive du locataire (sauf convention contraire)

##### Bail emplacement de stationnement

140 € TTC à la charge du bailleur

140 € TTC à la charge du locataire

##### Autre bail

12 % HT du quittancement annuel +TVA applicable  
à la charge exclusive du locataire (sauf convention contraire)